



Mairie de La Salle les Alpes
15 Rue de la Guisane
05240 La Salle les Alpes

Le 15 septembre 2021

LA MAIRIE DE LA SALLE LES ALPES RECRUTE

2 Agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Contrat saisonnier

Période : du samedi 18 décembre 2021 au 25 avril 2022

Horaires : 35 heures hebdomadaires

Missions :

Placé sous l'autorité du Chef de la Police Municipale, l'agent de surveillance de la voie publique fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et le stationnement des véhicules ainsi que la réglementation générale communale.

- Accueillir et renseigner la population touristique
- Gérer et optimiser au mieux le stationnement
- Veiller au respect de la réglementation communale
- Constater les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques)
- Assure la sécurité des lieux publics, bâtiments, locaux etc. et veille à la protection des personnes et des biens,
- Participe à la sécurisation des manifestations organisées par la commune et l'Office du Tourisme

Profil : Avoir de plus de 18 ans, Posséder des qualités relationnelles nécessaires aux relations avec la population, Sens de l'autorité, Permis de conduire souhaité

Rémunération : Échelon 2 du cadre d'emploi de catégorie C de la fonction publique territoriale

Lieu d'activité : La Salle les Alpes

Faire acte de candidature avant le 29 octobre 2021 :

- par courrier : Monsieur le Maire B.P. 7 05240 LA SALLE LES ALPES
- par mail : secretariatgeneral@lasallelesalpes.fr

Le Maire, Émeric SALLE

